

Cliquez ici pour le voir en ligne



Infolettre mensuelle | Janvier 2024 | Vol. 2 no. 1

Il est possible de vous [abonner](#) aux différents envois de la part de la Ville : infolettres du Conseil, Infra Secteur Est, activités de loisirs et culture, procès-verbaux des séances, avis publics et ordres du jour. Tenez-vous au courant de ce qui vous intéresse, [abonnez-vous](#) !

## Faits saillants de la séance du 17 janvier 2024

### Administration

#### Adoption du budget 2024

Une séance du conseil extraordinaire a eu lieu le 15 janvier dernier pour l'adoption du budget 2024 et du plan triennal d'immobilisation. Le [détail du budget 2024 se trouve sur le site web](#) de la Ville.

Notre budget est rigoureux et prudent, et limite l'augmentation du taux de taxation générale pour 2024 à 2,5 %.

Notons que nous devons nous aussi composer avec un indice des prix à la consommation (IPC) qui a atteint près de 6 % en 2023 (région de Montréal) et qui avoisine maintenant les 5 % en plus des augmentations suivantes de nos quotes-parts :

- Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) : + 4 %
- Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) : + 3.8 %
- Municipalités régionales de comté (MRC) : + 4,4 %

#### Dépenses mensuelles

Les dépenses mensuelles totalisent 387 434 \$. Les montants principaux sont :

- 47 940 \$ à Dénégement Faubert pour le déneigement 2023-2024
- 34 482 \$ pour notre quote-part biennale à la CMM
- 28 236 \$ pour notre quote-part de décembre à la MRC de Roussillon

#### Fourniture d'eau potable

À l'instar de la Régie intermunicipale d'aqueduc de la vallée de la Châteauguay (RIAVC), la Ville demande l'intervention de la ministre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le dossier du renouvellement du Protocole d'entente avec la ville de Châteauguay pour la fourniture d'eau potable.

#### Maire suppléant

Le maire suppléant pour les trois prochains mois est la conseillère du district 5 Mme Liette Lamarre.

#### Vente aux enchères d'immeubles

La vente aux enchères d'immeubles pour défaut de paiement de taxes aura lieu le jeudi 11 avril 2024 à partir de la liste des arrrages des taxes révisée en date du 17 janvier 2024. La MRC du Roussillon qui prend en charge tout le processus de vente à partir du dépôt de cette liste. Vous devez communiquer directement avec cette dernière pour toutes questions concernant cette vente.

#### ZIP du Haut Saint-Laurent

Le Conseil répond favorablement à la demande d'aide financière de 100 \$ pour l'année 2024 du [Comité ZIP \(zone d'intervention prioritaire\) du Haut Saint-Laurent](#).

### **Appuis du conseil**

Le Conseil appuie deux demandes de la MRC du Roussillon:

- au gouvernement du Québec, d'assumer les coûts liés à l'acquisition d'immeubles scolaires
- au Bureau de la concurrence du Canada, de réviser la désignation «jetable dans les toilettes» sur les emballages de lingettes

Le Conseil, dans un geste de solidarité, appuie la Table de concertation régionale de la Montérégie dans sa demande de changer la définition d'un incident de pipeline en abaissant le seuil de 1500 litres à 208 litres de déversement matières fluides par incident et d'obliger la divulgation de fuites de produits pétroliers de 25 litres et plus.

Le Conseil appuie la démarche initiée par la ville de Saint-Pie et demande ainsi au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) de bonifier l'aide financière accordée aux municipalités aux fins d'acquisition de radars photo.

### **Tarification**

Le règlement 2023-531 est adopté établissant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens de la Ville, services ou activités pour l'année 2024. Ceci concerne par exemple les services à la pièce (frais d'activités, location de salles, etc.) et la tarification unique (permis, demande de modification de zonage, etc.).

## **Urbanisme**

Adoption du règlement 2023-532 modifiant le règlement de zonage 2016-451 afin de remplacer la grille d'usage de la zone H01-85. Les détails ont été publiés dans La Vague et sont également [disponibles sur le site web de la ville](#).

Adoption du règlement 2023-534 modifiant le règlement de zonage 2016-451 afin de remplacer la grille d'usage de la zone C01-06. Les détails ont été publiés dans La Vague et sont également [disponibles sur le site web de la ville](#).

À la suite des recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU), deux demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) sont acceptées.

## **Ressources humaines**

En 2019, nous avons un budget de 3,4 M\$ et 10 employés permanents.

En 2024, nous avons un budget de 6,3 M\$ et une équipe de 11 employés permanents. Notre ville étant en croissance, il devient de plus en plus important d'investir de façon stratégique dans nos ressources pour offrir un meilleur service aux citoyens tout en contrôlant nos dépenses.

Un [poste de responsable de la gestion contractuelle et greffe](#) est maintenant créé pour porter, en cours d'année, le nombre d'employés permanents à 12. Ce poste est rendu essentiel afin d'administrer adéquatement la reddition de comptes toujours plus grande et plus complexe demandée par le MAMH et par l'accroissement de projets immobiliers en nombre et en importance. La gestion responsable du développement de notre ville est une priorité ce qui explique l'indispensabilité de ce nouveau poste.

Le Conseil est heureux de réaccueillir Mme Sophie Zimmermann au sein de la Ville. En effet, le permis de travail

Zimmermann au sein de la ville. En effet, le permis de travail de Mme Zimmermann d'origine française qui avait été suspendu en novembre 2023 a été renouvelé pour une période déterminée et cette dernière réintègre donc ses fonctions au service des communications, loisirs et vie communautaire de la Ville.

## Travaux publics

---

Des demandes de propositions pour des contrats de gré à gré sont autorisées pour :

- la tonte de pelouse des terrains municipaux
- le lignage des rues
- la préparation de plans et devis pour corriger le drainage et refaire le pavage de la rue de La Gare
- la correction des diamètres de la conduite d'eau portable de
- la rue Tisseur, l'analyse, la gestion et les interventions nécessaires concernant les eaux parasitaires

## Loisirs

---

Cet hiver, nous vous rappelons de pratiquer vos sports favoris sur glace avec prudence. [Consultez les recommandations](#) de la Société de sauvetage avant de vous aventurer sur le lac.!

## MADA

---

La première des conférences café-croissants mensuelles de cet hiver a eu lieu mardi dernier le 23 janvier. La conférencière invitée, Mme Hélène Laurendeau, nutritionniste a été très appréciée de tous. Merci d'avoir répondu à notre invitation en si grand nombre, ce fut un succès.

### Prochaine conférence café-croissants

Date et lieu : le mardi 13 février à 9 h 30, à l'hôtel de ville  
Conférencier invité : Institut universitaire de gériatrie de Montréal  
Sujet : Bonne nuit : fini l'insomnie

Pour nous aider à prévoir les places et le goûter, nous vous invitons à confirmer votre présence au 450-692-6861, poste 290 ou à [mada@lery.ca](mailto:mada@lery.ca)

MADA offre le transport aux citoyens qui ne disposent pas d'un moyen de déplacement. Contactez-nous une semaine d'avance.

**N'hésitez pas à en parler à votre entourage : tous sont les bienvenus !**

### Conférences à venir

12 mars : Rester dans l'action à tout âge - M. Gilles Lapointe MD  
16 avril : Mémoire, mémoire, dis-moi que tu seras fidèle - Université de Montréal  
28 mai : Éviter les fraudes - Service de police de Châteauguay

### Mercredi communautaire

Le prochain Mercredi communautaire de la région aura lieu à l'école de l'Archipel le 7 février, de 16 h 30 à 18 h 30. Les Mercredis communautaires sont des occasions de rencontres entre des organismes communautaires et publics et la population. Profitez du passage de cette initiative chez nous pour venir les rencontrer. Un repas spaghetti sera servi au coût de 2 \$. Les jeunes, moins jeunes et les familles sont invités. On vous y attend !

**Objectif de MADA :** Garder nos aînés actifs, en santé et dans notre communauté le plus longtemps possible.

*Une communauté qui aide ses aînés aide tout le monde*

## Informations aux citoyens

M. le maire Kevin Boyle offre ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à tous les citoyens de Ville de Léry.

M. Boyle informe les citoyens sur les points suivants :

Depuis deux ans, nous avons apporté des changements significatifs aux structures administrative, opérationnelle et financière de la Ville tout en faisant avancer ses nombreux projets petits et grands!

Nos priorités en 2024 sont de poursuivre l'avancement de ces projets, toujours avec l'objectif de protéger et de défendre l'héritage naturel et patrimonial de Léry. Ainsi, nous participons à l'évolution et à l'unification d'une communauté forte de ses valeurs, et ce, au bénéfice de l'ensemble de la collectivité.

Nous porterons une attention particulière aux aspects urbanistiques afin de continuer à nous doter de normes visant le développement durable, tout en préservant le caractère champêtre et le contrôle architectural.

En gestionnaire responsable, nous nous assurerons de saisir les occasions d'amélioration des processus de travail afin d'optimiser l'efficacité et les services aux citoyens.



### Vidéo de la séance ordinaire du 17 janvier 2024

[Visionner](#)



### Les samedis du maire

Les Samedis du maire reprendront en avril prochain.

[Prenez rendez-vous](#)

## Infra Secteur Est

Malgré ses nombreuses relances, rappelons que Ville de Léry attend depuis novembre 2021 que le MAMH cesse de 'pelleter par en avant' et lui réponde quant au financement du projet Infra Secteur Est. Non seulement les résidents du Secteur Est ne bénéficient toujours pas des avantages de la réalisation du projet mais nous tous, citoyens de Léry, sommes pénalisés par l'incurie du MAMH puisque nous participons tous financièrement à ce projet, d'une façon ou d'une autre. En effet, plus le temps passe, plus les coûts du projet augmentent et par conséquent, plus la participation financière citoyenne est susceptible d'augmenter également.

Nous invitons donc fortement tous les citoyens du Secteur Est et du Secteur Ouest à communiquer avec le gouvernement en ce début d'année et exiger leur réponse d'ici la fin janvier 2024.

Faites parvenir votre courriel ou lettre à Mme la Députée Marie-Belle Gendron, Mme la Ministre Andrée Laforest et M. le Premier Ministre François Legault selon les informations ci-dessous, tout en copiant, si désiré, M. le Maire Kevin Boyle ([maire@lery.ca](mailto:maire@lery.ca)).

Mme la Députée Marie-Belle Gendron  
233, boulevard Saint-Jean-Baptiste  
Bureau 98  
Châteauguay (Québec) J6K 3C3

Téléphone : 450 699-4136  
[Marie-Belle.Gendron.CHAT@assnat.qc.ca](mailto:Marie-Belle.Gendron.CHAT@assnat.qc.ca)

Mme la Ministre Andrée Laforest  
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  
Édifice Loto-Québec  
500, rue Sherbrooke Ouest  
9e étage, bureau 944  
Montréal (Québec) H3A 3C6  
[ministre@mam.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mam.gouv.qc.ca)

### **M. le Premier Ministre François Legault**

Édifice Honoré-Mercier  
835, boul. René-Lévesque Est  
3e étage  
Québec (Québec) G1A 1B4  
<https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/premier-ministre/joindre-pm/courriel/index.asp>

## **Retour sur les questions du public de la séance précédente**

M. le maire Kevin Boyle répond aux questions laissées en suspens lors de la séance précédente.

Quelles sont les possibilités de faire profiter les citoyens de l'électricité et de la chaleur de l'hôtel de ville lors de pannes de courant prolongées?

Nous préparons une stratégie de communication pour rejoindre les citoyens selon notre nouveau plan de mesures d'urgence, utilisant, entre autres, des médias sociaux.

Comment se fait le contact avec Hydro-Québec (HQ) lors des pannes?

En situations exceptionnelles le plan d'urgence prévoit une communication directe entre le directeur général et HQ.

Y a-t-il une possibilité d'avoir une piste cyclable sécuritaire pour se rendre à l'hôpital Anna-Laberge et à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré?

Nous prévoyons une rencontre sous peu avec le MTMD, puisque le boulevard René-Levesque est sous sa juridiction, pour élargir les portions étroites de l'accotement du côté ouest. Nous évaluons aussi la possibilité d'utiliser l'espace disponible du côté est

Bris de l'abribus

La réparation du plexiglass est sur la liste de travail du Service des travaux publics

Amélioration au parc multifonctionnel

Les coûts des travaux de réparation de la cantine et de l'amélioration de l'éclairage pour les terrains de soccer sont prévus au budget

Pour bien saisir les préoccupations exprimées par les citoyens, nous vous invitons à visionner la vidéo de la séance du Conseil sur notre site internet.

## **Hommage**

### **Mme Arlette Vincter ( 1928 - 2024 )**

Arlette Vincter, décédée récemment, a laissé derrière elle une remarquable empreinte de dévouement et d'héroïsme.

Enseignante passionnée, elle a marqué la vie de ses élèves à l'école Maria Goretti (Québec), où elle a enseigné avec dévouement jusqu'à sa retraite en 1989. Sa vie publique s'est également illustrée par son engagement politique en tant que conseillère municipale de Ville de Léry pendant quatre mandats. Son attachement à la communauté chrétienne de Notre-Dame-de-Léry a été honoré par l'Ordre du Mérite

Notre-Dame-de-Léry a été honoré par l'Ordre du mérite Diocésain en 2015.



### Prochaine séance du Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le mercredi 14 février 2024.

Une séance du conseil extraordinaire aura lieu le lundi 15 janvier 2024 à 19 h 30 en la salle Adolphe Leduc de l'hôtel-de-ville pour la présentation et adoption du budget 2024 et du programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026 révisé.

À la fin de chaque séance, une période de questions est réservée aux citoyens. Ces derniers sont invités à les transmettre au plus tard le mercredi de chaque séance, à 11 h 30 via [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca) et à mettre en copie, si désiré, leur conseiller municipal. Les élus y répondront lors de l'assemblée et l'information vous sera communiquée par la suite. Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville de Léry par téléphone au **450 692-6881** ou par courriel à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca).

[Travaux publics](#) | [Urbanisme](#)  
[Taxation](#) | [Sécurité publique](#) | [Loisirs](#)  
[Avis publics](#) | [Phase II](#)



Si vous ne souhaitez plus recevoir l'infolettre de Ville de Léry, désabonnez-vous en cliquant ici

Built with  AcyMailing

